

## 2.4. Les manipulations

Vous comprendrez qu'il s'agit de s'intéresser ici au sens figuré de ce mot, à savoir l'utilisation de manœuvres occultes, de diversions et d'intrigues par un pouvoir quelconque (médiatique, politique ou économique) en vue d'orienter l'opinion publique pour l'amener à accepter peu à peu ce qu'elle n'aurait jamais accepté autrement. D'une manière générale, toutes les manipulations sont d'ordre cognitif afin d'affecter l'intelligence collective par l'utilisation de faux raisonnements, de sophismes et surtout de mensonges et de dissimulations volontaires de la vérité quant aux buts réels. Ne seront pas traitées dans cet article les manipulations religieuses abordées par ailleurs. La manipulation est le principal outil de l'injustice des ambitieux, des cupides, des assoiffés de pouvoir qui piétinent les notions de liberté et de fraternité pour arriver à leurs fins, la plupart du temps en invoquant le bénéfice commun au détriment des libertés individuelles de penser, de croire et d'agir, les libertés fondamentales qui pourtant établissent les droits et les devoirs dans la société. Je ne reprenrai pas ici les principes théoriques de la manipulation en dix points comme on peut le lire sur beaucoup de sites mais je me contenterai brièvement d'aborder la manipulation pour sa subtilité parce que l'esprit de mensonge est le maître de la terre :

**"Vous avez pour père (source) le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement et il ne se tient pas dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds car il est menteur et père (source) du mensonge."** Jean 8/44

**"Mais pour les lâches, les infidèles, les incrédules, les meurtriers, les impudiques, les sorciers, les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre qui est la seconde mort."** Apocalypse 21/8

Dès à présent, remarquez que, de plus en plus, les droits de l'individu se réduisent comme peau de chagrin et il me semble plus facile de faire la liste de nos droits que de tous les interdits générés par les lois. Or les droits sont des acquis obtenus par le débat et le consensus afin de garantir autant que possible la liberté des individus en toute égalité tout en s'assurant que chaque droit maintient le niveau d'équilibre de la vie en société. Par d'autres mots mes droits ne doivent pas nuire à autrui et affecter l'équilibre décidé par la société qui établit ses droits propres mais au fur et à mesure des décennies, dans la vie courante, les interdits ne cessent de s'accroître juste pour satisfaire le clientélisme du moment, pour faire plaisir à des groupuscules de grincheux et de jaloux du bonheur des autres qui développent des idéologies juste pour se donner une raison d'exister. Tous ceux qui les ont connues vous diront qu'on vivait plus heureux et moins stressé dans les décennies 60 à 80 malgré un quotidien moins technologique : il y avait beaucoup moins d'interdits et la société et la planète n'en souffraient pas autant qu'aujourd'hui. Si vous voulez sauver la planète, aimez les gens et retrouvez la convivialité de parler aux personnes de votre quotidien comme dans ces années, avant de devenir aigris.

Les devoirs, eux, ont avant tout une valeur d'obligation morale imposée à une société par la morale elle-même, par la raison et le bon sens, par la coutume et les convenances et aussi par la loi. Rien de spécial dans ce discours volontairement très simplifié car, si un devoir se traduit souvent par une loi qui décrit en réalité un acte de bon sens qui devient ainsi un acte juridique tel que, par exemple *un acheteur a le devoir de payer le vendeur*, il ne faut pas oublier qu'une loi instaurant un devoir peut affecter la conscience d'un individu voire d'une population entière. Dans ce cas, la loi ou la règle qui s'oppose à une loi morale qui appartient au domaine de la conscience individuelle ou collective devient une loi au service d'une tyrannie. Quand ce type de loi, même *a priori* insignifiante, s'invite dans une société, c'est que la démocratie bascule dans l'engrenage de l'autoritarisme puis du totalitarisme puis de la dictature car la seule voie pour un justiciable de contester une loi est de se plaindre au système qui l'a édictée et cela est devenu impossible. Si un individu a donc très peu de chance de pouvoir s'opposer à une règle arbitraire cela signifie que la société est très autoritaire.

Vous comprendrez mieux avec un exemple : lors de la seconde guerre mondiale, sous le régime de Vichy, la loi interdisait aux français de protéger résistants et juifs sous motif de patriotisme. La non dénonciation était considérée comme une complicité possible de la peine de mort. Nous avons ici une loi qui affecte la conscience et qu'il est pourtant impossible de contester. Elle nous renseigne sur le niveau de violence atteint par la société et qui se mesure par le fait que plus la punition est élevée (niveau de l'amende, prison, mort) et moins il y a la possibilité de s'opposer signifient que la société se dirige peu à peu vers un état totalitaire. La manipulation consistera donc à créer une somme de lois et de règles acceptables en cachant leur objectif final et ce, très démocratiquement. Mais avant cela, il faudra préparer l'opinion publique pour s'assurer qu'une majorité y adhère et devienne alors des défenseurs légitimes du projet. Cela explique pourquoi un référendum ne convient surtout pas car celui-ci est obligatoirement précédé d'un débat contradictoire où, par leurs arguments, les opposants peuvent gagner l'opinion alors que sans cela, il suffit d'abord de censurer les arguments des opposants puis ensuite, à l'issue d'une propagande bien menée, d'établir des questions subtiles et soigneusement biaisées pour en extraire des sondages favorables.

### Vers une démocratie au rabais

Si la crise sanitaire a augmenté les effets de la toute puissance de la présidence de la république elle a, *a fortiori*, exacerbé la défiance du peuple envers ses dirigeants politiques à cause de la verticalité de plus en plus inacceptable des décisions pour lesquelles la population n'est jamais consultée alors qu'elles sont inhérentes à la gestion d'une situation exceptionnelle. En effet, si, selon l'article 3 de sa constitution, *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* on peut s'interroger sur la notion même de cette représentativité, de ses pouvoirs et de son contrôle

en cours de mandat. Souvenez-vous du référendum où le peuple a voté "non", un non qui quelques mois plus tard a été transformé en "oui" par la manipulation des élites qui a considéré que le peuple avait mal voté. Peut-on dès lors se satisfaire d'une démocratie où le mandat des rares représentants élus au suffrage direct ne soit rien d'autre qu'un blanc-seing pour la durée du mandat sans y inclure une clause de performance, sorte de tableau de bord lié aux promesses électorales ou aux gestions de crises ?

En France le peuple ne vote sur le plan national que pour le Président de la République et pour les députés. Il ne vote pas pour les ministres, ni les préfets ni les sénateurs ni les membres du conseil d'Etat ni ceux du conseil constitutionnel, ni pour les hauts fonctionnaires et d'autres encore, comme toutes ces institutions et juges en tout genre où les membres ont peu de compte à rendre au peuple sur l'efficacité de leur mandat et son efficience à améliorer la vie de la France d'en bas : non, comme dit la Bible, tous sont corrompus au profit de leurs idéologies et de leur cupidité et ceux qui ne le sont pas se taisent ! Ainsi, la part des dirigeants qui vient du vote de la population est faible dans le poids des instances dirigeantes, celles-ci étant presque toujours le résultat de cooptation des élites entre elles par copinage. La démocratie n'est qu'une illusion dans laquelle il n'y a pas de place pour la spontanéité, pour le débat, pour la transparence. Elle a été depuis longtemps remplacée par une technocratie qui ne cesse de dire avec l'arrogance de ses élites qu'elle sait tout ce qui est bon pour le pays, mieux que les citoyens qui ne louvoient pas dans les arcanes de la politique des priviléges. Et alors, si les députés semblent voter les lois selon les consignes des partis, la plupart du temps ce ne sont pas eux qui les rédigent mais des administratifs quand ce ne sont pas directement les lobbies en tout genre qui manipulent dans l'ombre cette pseudo-démocratie de façade. Ce ne sont pas des élections qui définissent une démocratie mais la liberté de penser et de débattre des opinions et des idées au lieu de les fustiger et de s'en indigner. On combat des idées par d'autres idées, pas par l'insulte et la haine. Or la manipulation amène cette mauvaise atmosphère sociale, génératrice de défiance qui conduit, selon la Bible, à l'avènement de celui qui est appelé à dominer par la peur et la répression sur toute la terre, l'Antéchrist ; la Bible ne se trompe jamais.

La gestion de la crise sanitaire a nettement mis en lumière l'autoritarisme du système en ce que seuls le chef de l'Etat, les ministres, les préfets, les divers conseils nommés, se sont octroyés les pleins pouvoirs avec un centralisme qui n'a rien à envier à la monarchie ou à l'empire, sans débat scientifique où les seuls spécialistes acceptés étaient ceux agréés par le pouvoir, le tout se référant de la légitimité du Président de la République, le seul à avoir été élu. C'est la démocratie à la française ! D'ailleurs si vous pensez que sur le plan local c'est plus démocratique, vous vous trompez car là encore, si vous votez bien au suffrage direct pour le maire de votre commune, les conseillers départementaux et régionaux, ces élus n'ont quasiment aucun pouvoir législatif qui permettrait de rendre localement la vie plus agréable aux habitants. Toutes les collectivités territoriales ne sont que des gestionnaires de

nos finances en corrélation avec la politique de l'Etat qui les subventionne : leurs marges de manœuvre sont donc aux ordres de Paris. Pour s'en convaincre, combien de fois un maire s'est vu annulé un arrêté par un préfet ? D'ailleurs ce sont encore les préfets qui, en zone rurale, fixent la quantité d'hectares constructibles, pas la commune qui lutte pour ne pas mourir. Toujours pendant la crise, c'est le préfet qui a décidé de fermer ou non certains commerces ! Pourtant les petites communes sont en majorité mieux gérées que l'Etat car elles n'ont pas le droit de déraper sinon l'Etat, par l'intermédiaire du fisc est là pour censurer.

La démocratie grecque qui a servi de modèle à nos sociétés occidentales, gérait une collectivité souvent limitée à une ville ou en tout cas à un petit territoire aussi, sans aller vers une France fédérale il serait quand même bon que l'Etat accélère la décentralisation pour ne pas être seulement celle des compétences en matière de gestion mais laisse les collectivités gérer leur bien commun en rapport avec leur développement économique et social avec plus de démocratie car toute les entités territoriales ne sont pas égales sur le plan géographique : Paris n'est pas compétent partout mais étouffe tout au nom d'une idéologie. Combien de projets farfelus n'étaient pas dans les programmes électoraux et pour lesquels, mis devant le fait accompli du mandat, nous continuons de payer pendant des années par nos impôts ? Car avec l'argent des autres, moi aussi je suis capable d'être un bâtisseur, un mécène des arts ou le Père Noël pour mes amis ! Les régions ne servent quasiment à rien et sont un doublon de l'Etat alors que les communautés de communes, notamment en zone rurale, ne font que tuer les initiatives et priver d'autonomie les petites communes, juste pour contrer leurs velléités à exister différemment. C'est plus efficace de corrompre intellectuellement 3 ou 4 présidents de communautés de communes influents que l'ensemble des mairies qui essaient de ne pas disparaître ! C'est toujours concentrer les pouvoirs au profit d'un plus petit nombre de décisionnaires afin de mieux contrôler. La France est le plus grand consommateur au monde d'antidépresseurs et vous vous demandez encore pourquoi ? Les français sont hélas d'excellents clients pour les laboratoires et visiblement personne ne voit de raisons pour que ça change. Laissez les initiatives individuelles rendre les gens heureux au lieu de les accabler par votre administration pléthorique qui gère les interdits non pas au service de la planète, non pas au service de la santé, la preuve avec la covid, non pas au service de la collectivité mais au service d'idéologies diaboliques dont le seul but est de maintenir l'humanité dans la peur, l'anxiété et l'angoisse des lendemains pour l'affaiblir et mieux la contrôler. Remettez la joie de vivre dans le cœur de tous les français par moins de contraintes inutiles et la vie sera belle. Si vous ne le faites pas, Dieu est va s'en charger comme il l'a déjà fait en descendant lui-même pour libérer les opprimés :

***"L'Eternel dit : j'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte et j'ai entendu les cris que lui font pousser ses oppresseurs car je connais ses douleurs. Je suis descendu pour le délivrer de la main des égyptiens."*** Exode 3/7-8

**"L'insensé dit en son cœur : il n'y a point de Dieu ! Ils se sont corrompus, ils ont commis des actions abominables, il n'en est aucun qui fasse le bien. L'Eternel regarde les fils de l'homme pour voir s'il y a quelqu'un qui soit intelligent, qui cherche Dieu. Tous sont égarés, tous sont pervertis ... Tous ceux qui commettent l'iniquité ont-ils perdu le sens ? Il dévorent mon peuple, ils le prennent pour nourriture."**

Psaumes 14/1-4

#### Exemples dans la Bible

Je vous encourage à lire les deux exemples bibliques ci-après où des lois et des règles sont édictées par abus de pouvoir. Comme dans nos "démocraties" la loi doit faire l'objet d'un débat dans les différentes assemblées et quand cela prend du temps, l'astuce consiste à prendre des décrets ou des arrêtés qui ne nécessitent pas de débat mais qui ont la même efficacité et peuvent être pérennisés dans le temps. C'est très pratique et tellement démocratique ! Ne soyez pas surpris si je vous dis que la quasi totalité des milliers de décrets et arrêtés, sont des interdits dans notre quotidien pour lesquels l'arbitraire et l'efficacité sont presque toujours sujets à caution quand ce n'est

pas leur inutilité. Songez qu'il y a par exemple un arrêté sous forme de tableau (Arrêté du 21 janvier 2015) qui fixe la quantité de graines que vous pouvez ramener de l'étranger et qui dit : **"L'importation dans les bagages des voyageurs, des végétaux, produits végétaux et autres objets repris à l'annexe 1 est autorisée sous réserve qu'il s'agisse de petites quantités respectant les seuils définis à cette annexe"**. Or toutes les quantités du tableau sont égales à zéro !

Le livre du prophète **Daniel (chapitre 3)** nous raconte l'histoire du roi Nebucadnetsar qui fait ériger une statue à son effigie afin que tous les habitants de son empire se prosternent et l'adorent ce que ne font pas trois juifs à son service. Ils sont alors jetés dans une fournaise ardente comme prévue par la sanction de laquelle Dieu les délivre miraculeusement. Le second exemple se trouve dans le **livre d'Esther** qui nous raconte la machination qu'un homme influent a imaginée pour détruire tous les juifs présents dans le royaume de Babylone sous le roi Assuérus et pour laquelle Dieu a permis qu'elle soit dévoilée.